



Mairie de Dolleren

3, rue du BM 11 68290 DOLLEREN

03 89 82 02 12

dolleren.mairie@gmail.com

www.dolleren.fr

Dolleren le 16 mars 2026

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que le Conseil Municipal se réunira dans la salle de réunion du Presbytère en séance ordinaire le

Vendredi 20 mars 2026 à 20 heures

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance, et dans cette attente, je vous présente mes cordiales salutations.

Le Maire,
Sébastien REYMANN



ORDRE DU JOUR :

- 1) Election du Maire,
- 2) Détermination du nombre d'adjoints,
- 3) Election des adjoints,
- 4) Lecture de la charte de l' élu local par le maire élu,
- 5) Désignation des délégués au sein des établissements de coopérations intercommunales,
- 6) Délégation du Conseil Municipal au Maire.